

17086

Commune : CHANIERES

017000871

Plage : BAIGNADE RIVE DROITE CHARENTE NIV

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire comprend des analyses régulières de l'eau. Le résultat pour chaque prélèvement est qualifié en "mauvais", "moyen" ou "bon".

Un classement de la qualité de l'eau est calculé à la fin de chaque saison estivale.

Quatre niveaux de classement existent : Insuffisant, suffisant, bon et excellent.

Certains sites de baignades sont affectés par des proliférations importantes d'algues microscopiques (cyanobactéries) donnant à l'eau une couleur intense "vert-bleu". Le dénombrement des cyanobactéries et la recherche des toxines qu'elles peuvent produire, ne sont pas pris en compte dans le classement des sites.

Cependant, en raison de leurs effets sanitaires, un suivi est mis en place et des mesures de précaution peuvent être recommandées aux baigneurs. Une interdiction de baignade peut aussi être préconisée.

Surveillance sanitaire 2018

Interprétation
sanitaire du
dernier
prélèvement
13/06/2018

Eau de qualité moyenne pour la baignade

Average-quality water / Wasser von durchschnittlicher Qualität
Water van gemiddelde kwaliteit / Agua de calidad intermedia

Résultats du contrôle sanitaire

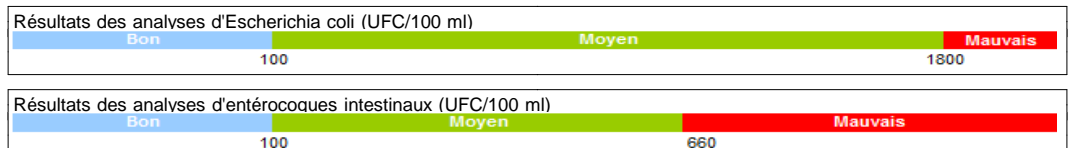
Qualification du
prélèvement

Niveau de précaution vis à
vis des cyanobactéries

13 juin
11:28
Moyen

Escherichia coli	n/(100mL)	585
Entérocoques	n/(100mL)	332
Température de l'air	°C	17,5
Température de l'eau	°C	18,5
Transparence	m	0,5

Qualification d'un prélèvement d'eau douce



La qualification du prélèvement est déterminée en prenant en compte le résultat le plus déclassant parmi les deux paramètres recherchés.

P/ la Directrice Départementale

L'ingénieur du génie sanitaire, responsable du pôle SPSE.

Frédéric LE RALLIER